

PARTIE B – IMMOBILISATIONS

Immobilisations

En 1999-2000, la Province a adopté une nouvelle convention comptable pour les immobilisations corporelles. Cette nouvelle convention repose sur les normes établies par l'Institut canadien des comptables agréés. En vertu de ces normes, les dépenses d'immobilisations corporelles doivent être amorties sur la durée de vie utile des biens. Ainsi, les coûts des immobilisations corporelles sont étalés sur leur durée d'utilisation et l'amortissement est inscrit au chapitre des dépenses dans l'état des opérations.

On entend par immobilisations corporelles les biens dont la durée de vie utile dépasse une année et qui sont acquis, construits ou développés, et conservés pour être utilisés et non revendus. Les immobilisations corporelles dont la valeur est inférieure à la limite de capitalisation établie seront inscrites au chapitre des dépenses dans l'année de leur acquisition.

Enseignement postsecondaire et Formation professionnelle

Dépenses par poste secondaire (en milliers de dollars)	Dépenses réelles 2002-2003	Dépenses prévues 2002-2003		Écart positif (négatif)	Note expl.
		ETP	\$		
Total des autres dépenses	-	-	-	-	

Renseignements financiers

Ministère de l'Enseignement postsecondaire et de la Formation professionnelle

**État de rapprochement
(en milliers de dollars)**

Détails	
Budget des dépenses 2001-2002	413 403,5
Affectation de fonds provenant des sources suivantes :	
- Éducation et Jeunesse	2 401,2
- Crédits d'autorisation (réforme interne, réaménagement de l'effectif et augmentation générale des salaires)	108,6
- Finances (dette publique)	85,7
- Éducation et Jeunesse (transfert en cours d'exercice de Formation professionnelle et éducation permanente)	90 852,4
Affectation de fonds au ministère suivant :	
- Éducation et Jeunesse (Centre Louis-Riel)	(100,0)
Autres écarts positifs (négatifs)	(4 238,8)
Budget des dépenses 2002-2003	502 512,6

Enseignement postsecondaire et Formation professionnelle Manitoba

Sommaire des dépenses

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2003 et comparaison avec l'exercice précédent (en milliers de dollars)

Estimation 2002-2003	Affectation budgétaire	Dépenses réelles 2002-2003	Dépenses réelles 2001-2002	Écart positif (négatif)	Note explicative
Enseignement postsecondaire et Formation professionnelle					
	44-1 Administration et finances				
28.4	(a) Traitement de la ministre	28.4	28.0	0.4	
	(b) Cabinet de la ministre et bureau de la sous-ministre				
204.2	- Salaires et avantages sociaux	183.0	183.4	(0.4)	
73.0	- Autres dépenses	54.0	50.1	3.9	
300.0	(c) Administration et finances	300.0	300.0	0.0	
605.6	Total 44-1	565.4	561.5	3.9	

Enseignement postsecondaire et Formation professionnelle Manitoba

Sommaire des dépenses

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2003 et comparaison avec l'exercice précédent (en milliers de dollars)

Estimation 2002-2003	Affectation budgétaire	Dépenses réelles 2002-2003	Dépenses réelles 2001-2002	Écart positif (négatif)	Note explicative
	44-2 Soutien aux collèges et aux universités				
	(a) Conseil de l'enseignement postsecondaire				
643.9	- Salaires et avantages sociaux	591.4	591.0	0.4	
239.9	- Autres dépenses	240.3	232.1	8.2	
251,057.0	(b) Subventions de fonctionnement aux universités	251,645.6	247,124.8	4,520.8	1
1,400.0	(c) Fonds des initiatives stratégiques en éducation postsecondaire	1,400.0	500.0	900.0	2
	(d) Subventions aux collèges				
68,365.9	- Subventions de fonctionnement	68,365.9	67,272.1	1,093.8	
857.0	- Interuniversités nord	857.0	842.7	14.3	
	(e) Initiative d'expansion des collèges				
197.7	- Salaires et avantages sociaux	170.3	161.4	8.9	
48.2	- Autres dépenses	47.8	51.8	(4.0)	
14,700.0	- Subventions de l'IEC	14,975.0	10,200.0	4,775.0	3
5,513.1	(f) Programme Accès	5,513.1	5,306.1	207.0	
2,669.6	(g) Aide à l'enseignement postsecondaire et à la formation professionnelle	2,748.2	1,229.0	1,519.2	4
	(h) Centre Stevenson				
1,401.7	- Salaires et avantages sociaux	1,175.0	1,039.9	135.1	
0.0	- Autres dépenses	0.0	1,013.9	(1,013.9)	5
(1,401.7)	- Moins : Somme récupérable du Red River College	(1,175.0)	0.0	(1,175.0)	6
345,692.3	Total 44-2	346,554.6	335,564.8	10,989.8	

Enseignement postsecondaire et Formation professionnelle Manitoba

Sommaire des dépenses

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2003 et comparaison avec l'exercice précédent (en milliers de dollars)

Estimation 2002-2003	Affectation budgétaire	Dépenses réelles 2002-2003	Dépenses réelles 2001-2002	Écart positif (négatif)	Note explicative
44-3 Aide aux étudiants et Bureau de prêts-étudiants du Manitoba					
(a) Direction de l'aide aux étudiants					
2,081.4	- Salaires et avantages sociaux	2,249.7	2,026.2	223.5	
685.7	- Autres dépenses	791.4	1,078.9	(287.5)	7
2,562.1	- Prêts et bourses	2,450.6	2,252.8	197.8	
6,260.0	- Fonds manitobain de bourses du millénaire	4,810.5	5,705.6	(895.1)	8
5,000.0	- Projet de bourses d'études et d'entretien du Manitoba	5,000.0	5,000.0	0.0	
	- Crédit d'impôt pour la formation du Manitoba	310.6	11,070.4	(10,759.8)	9
11,000.0	- Fonds canadien des bourses d'études du millénaire	10,986.8	9,177.3	1,809.5	10
2,100.2	- Subventions canadiennes pour études	1,795.1	1,755.0	40.1	
11,027.8	- Subventions de remise sur les frais de scolarité	11,529.8	11,027.8	502.0	
2,891.3	- Aide financière aux étudiants et résidents en médecine	2,331.3	0.0	2,331.3	11
(2,891.3)	- Moins : Somme récupérable de Santé Manitoba	(2,331.3)	0.0	(2,331.3)	12
(b) Bureau de prêts-étudiants du Manitoba					
908.4	- Salaires et avantages sociaux	839.3	516.4	322.9	13
294.3	- Autres dépenses	368.1	771.5	(403.4)	14
6,115.3	- Administration du portefeuille de prêts	2,826.1	4,663.2	(1,837.1)	15
1,762.4	- Exemption d'intérêt et réduction des dettes	843.1	1,101.2	(258.1)	16
49,797.6	Total 44-3	44,801.1	56,146.3	(11,345.2)	

Enseignement postsecondaire et Formation professionnelle Manitoba

Sommaire des dépenses

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2003 et comparaison avec l'exercice précédent (en milliers de dollars)

Estimation 2002-2003	Affectation budgétaire	Dépenses réelles 2002-2003	Dépenses réelles 2001-2002	Écart positif (négatif)	Note explicative
	44-4 Formation professionnelle et éducation permanente				
	(a) Administration de la Division				
817.5	- Salaires et avantages sociaux	892.9	581.6	311.3	17
211.4	- Autres dépenses	282.4	232.9	49.5	18
	(b) Éducation internationale				
122.1	- Salaires et avantages sociaux	48.3	6.1	42.2	19
283.7	- Autres dépenses	237.2	116.2	121.0	20
	(c) Apprentissage et alphabétisation des adultes				
347.5	- Salaires et avantages sociaux	287.2	280.4	6.8	
77.9	- Autres dépenses	91.9	93.7	(1.8)	
13,636.9	- Centres d'apprentissage pour adultes	13,621.2	15,005.0	(1,383.8)	21
1,329.5	- Autres subventions	1,311.2	1,349.2	(38.0)	
	(e) Partenariats de formation professionnelle avec l'industrie				
577.3	- Salaires et avantages sociaux	588.5	523.8	64.7	22
118.4	- Autres dépenses	135.8	130.4	5.4	
1,045.0	- Soutien à la formation	1,065.0	1,145.0	(80.0)	
	(f) Apprentissage				
2,654.1	- Salaires et avantages sociaux	2,824.4	2,792.6	31.8	
667.5	- Autres dépenses	1,095.2	1,076.9	18.3	
2,909.9	- Soutien à la formation	2,224.8	2,023.0	201.8	23
	(g) Services de l'emploi et de la formation professionnelle				
4,078.1	- Salaires et avantages sociaux	4,102.2	4,156.5	(54.3)	
1,877.1	- Autres dépenses	1,985.3	1,997.1	(11.8)	
3,856.2	- Soutien à la formation	3,208.1	2,961.3	246.8	
668.9	- Promotion de l'autonomie	450.3	597.8	(147.5)	24
(300.0)	- Moins : Somme récupérable de Services à la famille et Logement	(195.3)	(222.9)	27.6	

Enseignement postsecondaire et Formation professionnelle Manitoba

Sommaire des dépenses

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2003 et comparaison avec l'exercice précédent (en milliers de dollars)

Estimation 2002-2003	Affectation budgétaire	Dépenses réelles 2002-2003	Dépenses réelles 2001-2002	Écart positif (négatif)	Note explicative
	44-4				
	(h)				
	Entente Canada-Manitoba sur le développement du marché du travail				
5,604.4	- Salaires et avantages sociaux	5,596.2	5,507.7	88.5	
545.6	- Autres dépenses	863.1	474.9	388.2	25
48,958.0	- Soutien à la formation	44,409.5	48,109.2	(3,699.7)	26
	(j)				
	Secrétariat du Forum des ministres du marché du travail				
142.4	- Salaires et avantages sociaux	186.4	176.0	10.4	
623.0	- Autres dépenses	507.8	389.9	117.9	27
90,852.4	Total 44-4	85,819.6	89,504.3	(3,684.7)	

Enseignement postsecondaire et Formation professionnelle Manitoba

Sommaire des dépenses

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2003 et comparaison avec l'exercice précédent (en milliers de dollars)

Estimation 2002-2003	Affectation budgétaire		Dépenses réelles 2002-2003	Dépenses réelles 2001-2002	Écart positif (négatif)	Note explicative
	44-5	Subventions en capital				
12,975.0	(a)	Universités	12,975.0	13,475.0	(500.0)	
2,245.6	(b)	Collèges	2,245.6	2,245.6	0.0	
15,220.6		Total 44-5	15,220.6	15,720.6	(500.0)	

Enseignement postsecondaire et Formation professionnelle Manitoba

Sommaire des dépenses

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2003 et comparaison avec l'exercice précédent (en milliers de dollars)

Estimation 2002-2003	Affectation budgétaire	Dépenses réelles 2002-2003	Dépenses réelles 2001-2002	Écart positif (négatif)	Note explicative
	44-6				
	Amortissement et autres coûts liés aux immobilisations				
	(a) Service de bureautique				
68.7	- Amortissement - Matériel informatique et transition	60.8	38.5	22.3	
12.3	- Amortissement - Utilisation générale de logiciels	10.1	6.9	3.2	
21.6	- Permis d'utilisation générale de logiciels	21.6	0.0	21.6	
133.9	(b) Amortissement	498.9	75.0	423.9	
107.6	(c) Frais d'intérêts	382.1	89.0	293.1	
344.1	Total 44-6	973.5	209.4	764.1	
502,512.6	Total des crédits : Enseignement postsecondaire et Formation professionnelle	493,934.8	497,706.9	(3,772.1)	

Enseignement postsecondaire et Formation professionnelle Manitoba

Sommaire des dépenses

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2003 et comparaison avec l'exercice précédent (en milliers de dollars) _____

Note explicative :

1. L'augmentation est due à la hausse de 1,7 % des subventions de fonctionnement approuvée en 2002-2003 et au financement du Plan de gestion des ressources médicales en région rurale. Elle est compensée en partie par des rajustements divers.
2. L'augmentation est due aux nouveaux programmes approuvés en 2002-2003.
3. L'augmentation est due au financement de nouveaux programmes en vertu de l'Initiative d'expansion des collèges et au coût de location payé au Red River College pour le Centre Stevenson, tel qu'établi dans la révision des prévisions budgétaires de 2002-2003.
4. L'augmentation est due à la hausse de l'aide financière destinée à l'entente interprovinciale de formation en médecine vétérinaire. Elle est compensée en partie par une légère diminution dans le secteur de l'optométrie.
5. La diminution est due au fait que le fonctionnement du Centre Stevenson est assuré par le Red River College depuis le 1^{er} avril 2002.
6. La diminution (augmentation de la somme récupérable) est due à la création d'un nouveau poste secondaire afin de recouvrer les coûts salariaux du Red River College à compter du 1^{er} avril 2002.
7. La diminution est due principalement aux coûts de rénovation payés en 2001-2002, aux honoraires d'experts non renouvelables payés en 2001-2002 pour une étude sur la rationalisation de divers projets, à la baisse des coûts relatifs au système ACRS en 2002-2003 et aux honoraires professionnels payés pour des solutions commerciales en ligne pendant la mise sur pied du Bureau de prêts-étudiants du Manitoba.
8. La diminution est due au nombre moins élevé de bourses accordées en 2002-2003 en raison de divers facteurs (plus d'abandons scolaires, étudiants qui n'ont pas encaissé leurs chèques de prêts, modification de la charge de cours des étudiants).
9. La diminution est due à l'élimination du programme dans les prévisions de 2002-2003.
10. L'augmentation est due aux efforts plus soutenus en 2002-2003 pour s'assurer que les paiements sont versés à un moment plus approprié, conformément au calendrier de paiement du Fonds canadien des bourses d'études du millénaire.

Enseignement postsecondaire et Formation professionnelle Manitoba

Sommaire des dépenses

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2003 et comparaison avec l'exercice précédent (en milliers de dollars) _____

Note explicative :

11. L'augmentation est due au fait que 2002-2003 représentait la première année au cours de laquelle le Programme d'aide financière aux étudiants et aux résidents en médecine était financé par la Direction de l'aide aux étudiants.
12. La diminution (augmentation de la somme récupérable) est due au fait que 2002-2003 représentait la première année au cours de laquelle le Programme d'aide financière aux étudiants et aux résidents en médecine était financé par la Direction de l'aide aux étudiants.
13. L'augmentation est due à l'ajout de huit nouveaux ETP en 2002-2003, à sept postes comblés en 2002-2003 parce que le Bureau n'est pas entré en fonction avant août 2001, au personnel occasionnel embauché en 2002-2003 pour diminuer la charge de travail pendant les périodes de pointe (41,1 \$), au remboursement versé à la Direction de l'aide aux étudiants pour deux postes prêtés aux services d'information et à des rajustements divers nets. L'augmentation est compensée en partie par deux postes laissés vacants en 2002-2003.
14. La diminution est due aux honoraires professionnels non renouvelables payés au Credit Union Central of Manitoba et à Cost Effective Solutions, ainsi qu'aux coûts de gestion et de mise en œuvre d'un projet et aux coûts de rénovation des locaux du Bureau (tous non renouvelables) encourus en 2001-2002 lors de l'entrée en fonction du Bureau. La diminution est compensée en partie par la hausse des coûts opérationnels en 2002-2003 dus à l'entrée en fonction du Bureau en août 2001.
15. La diminution est due à la réduction des subventions pour intérêt sur les prêts-étudiants en 2002-2003 à la suite de la baisse de 5,3 % à 4,1 % du taux préférentiel moyen; à la réduction des prêts consentis à la suite de l'établissement, à l'automne 2001, d'un processus de vérification du revenu avant le versement des prêts et en raison de la situation plus enviable sur le marché du travail en 2002-2003; à la réduction des paiements pour prime de risque versés aux institutions financières en 2002-2003 en raison de l'abandon progressif du programme de prêts à risque avec la Banque Royale; et à la réduction de la provision pour perte en raison du nombre moins élevé de versements sur prêt. La diminution est compensée en partie par divers rajustements mineurs.
16. La diminution est due à la situation plus enviable sur le marché du travail pour les étudiants en 2002-2003, ce qui a eu pour effet de réduire les exemptions d'intérêt et les paiements pour réduction de la dette, qui sont fondés sur les besoins financiers des étudiants.

Enseignement postsecondaire et Formation professionnelle Manitoba

Sommaire des dépenses

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2003 et comparaison avec l'exercice précédent (en milliers de dollars)

Note explicative :

17. L'augmentation est due principalement à quatre postes laissés vacants en 2001-2002, au personnel détaché de la Division pour être affecté à l'Initiative de formation professionnelle en hydroélectricité dans le Nord, au détachement de deux postes affectés à la prestation des services du ministère en ligne à titre de directeur du contenu du site Web et de concepteur du site Web, et à divers rajustements mineurs. L'augmentation est compensée en partie par un poste laissé vacant en 2002-2003.
18. L'augmentation est due principalement à la part assumée par la Direction en 2002-2003 des coûts liés à l'élaboration, à la mise en œuvre et à l'évaluation d'un système perfectionné d'évaluation et de reconnaissance des acquis au Winnipeg Technical College; à la hausse des coûts relatifs au système ACRS en 2002-2003; et à la hausse des frais de déplacement du personnel affecté à l'Initiative de formation professionnelle en hydroélectricité dans le Nord. L'augmentation est compensée en partie par divers rajustements mineurs.
19. L'augmentation est due au fait que la Direction n'est pas entrée en fonction avant juillet 2001.
20. L'augmentation est due au fait que la Direction n'est pas entrée en fonction avant juillet 2001.
21. La diminution est due à la réduction du financement des Centres d'apprentissage pour adultes dans les prévisions de 2002-2003. Elle est compensée en partie par divers rajustements.
22. L'augmentation est due principalement à la reclassification de deux postes en 2002-2003, à deux postes laissés vacants en 2001-2002 et à divers rajustements mineurs.
23. L'augmentation est due principalement à la hausse des coûts liés à l'aide au revenu en 2002-2003, à la suite de l'augmentation de 4,3 % des coûts de formation au Red River College, au Assiniboine Community College et au Keewatin Community College; au rajustement d'horaire engendré par l'établissement, en 2002-2003, de rapports de conciliation trimestriels plutôt qu'annuels pour les collèges; et à l'augmentation du nombre de cours de formation en milieu communautaire donnés par les collèges dans les localités éloignées du Manitoba en 2002-2003. L'augmentation est compensée en partie par la diminution des classes de formation pour conducteur de grue.

Enseignement postsecondaire et Formation professionnelle Manitoba

Sommaire des dépenses

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2003 et comparaison avec l'exercice précédent (en milliers de dollars) _____

Note explicative :

24. La diminution est due à la réduction du nombre de clients recevant une aide financière en vertu du programme d'acquisition des compétences en 2002-2003, en raison de la baisse du nombre de personnes envoyées par Services à la famille et Logement.
25. L'augmentation est due aux coûts relatifs au système ACRS revenant à Services de l'emploi et formation professionnelle en 2001-2002 pour les centres d'emploi dont les coûts de location sont partagés, à l'augmentation des frais de déplacement et à divers rajustements.
26. La diminution est due principalement à l'adoption, en 2002-2003, de la méthode de la comptabilité d'exercice au lieu de la méthode de la comptabilité de caisse en vertu de l'Entente sur le développement du marché du travail, mettant ainsi fin à la reconnaissance de paiement des avances de fonds aux fournisseurs de services en fin d'exercice pour les années à venir; à la réduction du financement des programmes conformément à l'exercice de gestion des dépenses de 2002-2003; à la réduction du financement des programmes pour compenser les coûts relatifs au système ACRS de 2002-2003; et à la diminution des coûts associés aux conditions de vie des apprentis et des coûts de soutien à la formation en 2002-2003. La diminution est compensée en partie par la hausse des frais de scolarité et des coûts de soutien à la formation en 2002-2003.
27. L'augmentation est due à l'entrée en fonction du groupe de l'information sur le marché du travail, qui n'a eu lieu qu'au cours du troisième trimestre de 2001-2002.

Éducation postsecondaire et Formation professionnelle Manitoba

Sommaire des recettes par source

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2003 et comparaison avec l'exercice précédent (en milliers de dollars)

Recettes réelles 2001-2002	Recettes réelles 2002-2003	Écart positif (négatif)	Source	Recettes réelles 2002-2003	Recettes prévues 2002-2003	Écart positif négatif	Note expl.
Programmes actuellement en cours							
Gouvernement du Canada							
1 729,5	1 742,1	(12,6)	(a) Subventions canadiennes pour études	1 742,1	2 100,2	(358,1)	1
470,0	474,7	(4,7)	(b) Frais de service, Programme canadien de prêts aux étudiants	474,7	470,0	4,7	
9 308,9	11 125,8	(1 816,9)	(c) Fonds canadien des bourses d'études du millénaire	11 125,8	11 131,0	(5,2)	
55 362,2	54 940,8	421,4	(d) Entente sur le développement du marché du travail	54 940,8	54 617,0	323,8	2
274,2	312,9	(38,7)	(e) Forum des ministres du marché du travail	312,9	382,7	(69,8)	3
0,0	145,1	(145,1)	(f) Projets pilotes à l'intention des travailleurs âgés	145,1	355,6	(210,5)	4
70,0	35,0	35,0	(g) Enquête sur les compétences 2002	35,0	0,0	35,0	5
67 214,8	68 776,4	(1 561,6)	Total	68 776,4	69 056,5	(280,1)	
Autres recettes – Enseignement postsecondaire et Formation professionnelle							
1 347,8	334,8	1 013,0	(a) Droits de scolarité	334,8	338,5	(3,7)	
355,4	479,8	(124,4)	(b) Divers	479,8	392,7	87,1	6
1 703,2	814,6	888,6	Total	814,6	731,2	83,4	
Total – Enseignement postsecondaire et Formation professionnelle							
68 918,0	69 591,0	(673,0)		69 591,0	69 787,7	(196,7)	

Sommaire des recettes par source

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2003 et comparaison avec l'exercice précédent (en milliers de dollars)

1. La diminution est due au traitement d'un nombre de bourses moins élevé que prévu.
2. L'augmentation sera compensée par le transfert des coûts de location des installations communes du gouvernement fédéral à la Province.
3. La diminution est due à la réduction du financement de Développement des ressources humaines Canada (DRHC) allant de pair avec la réduction de la participation fédérale aux activités du FMMT.
4. La diminution est due au fait qu'un seul projet a été approuvé aux fins de financement en 2002-2003 dans le cadre de ce projet fédérale, ce qui a eu pour effet de réduire les dépenses.
5. L'augmentation est liée à la récupération des dépenses encourues par le Manitoba au nom du Canada en 2002-2003 pour le calcul de la taille de l'échantillon de l'enquête internationale sur l'alphabétisation et les compétences professionnelles des adultes en 2002.
6. L'augmentation est principalement due aux intérêts liées au Bureau de prêts-étudiants du Manitoba, qui correspondent à environ 3,0 millions de dollars de prêts de novembre 2002 à mars 2003, à un taux préférentiel projeté de 4,5 %, auquel s'ajoute 2,5 % pour lequel les recettes n'étaient pas incluses dans les prévisions de 2002-2003.

Enseignement postsecondaire et Formation professionnelle Manitoba

Sommaire des dépenses et de l'effectif des cinq dernières années

Pour les exercices entre le 31 mars 1999 et le 31 mars 2003 *

Poste budgétaire principal	1998-1999		1999-2000		2000-2001		2001-2002		2002-2003	
	ETP	\$	ETP	\$	ETP	\$	ETP	\$	ETP	\$
44-1 Administration et finances		0.0		0.0		356.3	5.00	561.5	5.00	565.4
44-2 Soutien aux collèges et aux universités	17.00	287,552.2	23.00	301,293.6	33.50	318,861.6	33.50	335,564.8	35.50	346,554.6
44-3 Aide aux étudiants et Bureau de prêts-étudiants du Manitoba	36.50	26,185.1	37.50	39,324.3	48.50	52,521.2	56.00	56,146.3	69.25	44,801.1
44-4 Formation professionnelle et éducation permanente	259.50	73,321.8	279.50	83,319.7	265.00	88,620.0	279.00	89,504.3	281.00	85,819.6
Total partiel	313.00	387,059.1	340.00	423,937.6	347.00	460,359.1	373.50	481,776.9	390.75	477,740.7
44-5 Subventions en capital		13,585.6		13,185.6		42,685.6		15,720.6		15,220.6
44-6 Amortissement et autres coûts liés aux immobilisations		-		1,001.9		1,150.6		209.4		973.5
Total - Enseignement postsecondaire et Formation professionnelle	313.00	400,644.7	340.00	438,125.1	347.00	504,195.3	373.50	497,706.9	390.75	493,934.8

* Les dépenses réelles historiques ont été redressées pour tenir compte des transferts de programmes entre ministères, dans le but de faciliter la comparaison des chiffres d'un exercice à l'autre.